

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE FERMIER + EXPERT »

Siège Abidjan, Cocody, ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
1088, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Mai 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FERMIER + EXPERT »

Objet : AGRO-PASTORAL, IMPORT / EXPORT, DIVERS.
Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens

meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de
donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée et généralement, toute
opérations financières, commerciales, industrielles,
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE NOUVEAU CHU, Lot 1088, Ilot 111

Dirigeant(s) Mlle KACOU SANMINI PRISCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09886 du 05/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64189/GTCA/RC/2023 du 05/09/2023

